Immobilier

DEVELOPPEMENT DURABLE ET GESTION DU BATI FACE AUX RISQUES NATURELS

En résumé

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession

Durée
1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif
De 3 à 8 stagiaires

Tarif
300 € NET

Code RNCP / RS
NA

Référence
ACLO-0000-CAI-01

À qui s'adresse la formation ?

Public

Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau. Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

Prérequis

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée.

Objectifs

A l'issue de ces modules, vous serez en capacité de :
– Comprendre les enjeux environnementaux du secteur de l'immobilier
– D'identifier les principaux risques pathologiques liés au changement climatique (RGA, recul du trait de côte, …)
– D'utiliser les outils de mesure des performances énergétiques des bâtiments (audits énergétiques, systèmes de gestion intelligente, …) pour permettre une baisse de la consommation de fluides
– Distinguer les principales normes, lois et réglementations en vigueur
– Se servir des certifications comme levier de valorisation des bâtiments

Programme

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENJEUX DU SECTEUR DE L'IMMOBILIER
État des lieux et prise de conscience des instances internationales
L'empreinte carbone de l'« industrie immobilière » et les conséquences du changement climatique sur l'immobilier

REGLEMENTATIONS ET LABELS
L'évolution législative : l'aménagement des territoires, les normes de construction (de la réglementation thermique à la

Le DDT, le DPE et l'audit énergétique, l'état des risques
Zoom sur le recul du trait de côte, le droit de surplomb et le phénomène de RGA

LES TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE POSSIBLES
Isolation, l'individualisation des frais de chauffage et de production d'ECS, les panneaux photovoltaïques, le droit à la prise …

LES MODES CONSTRUCTIFS ET LES MATERIAUX BIOSOURCES
BEPOS, Smart Building, réhabilitation, réemploi des matériaux, béton bas carbone et recyclé, construction en terre crue

LES FINANCEMENTS EN 2025
Ma Prime Renov, CEE, France Relance, Aides des collectivité territoriales, …

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

Moyens techniques

Le stagiaire devra être équipé d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro / haut-parleurs. Connexion internet haut débit.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations … qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.
Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation

Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.